



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

risques technologiques

Question écrite n° 68227

Texte de la question

M. Christian Estrosi demande à M. le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement de bien vouloir lui préciser quelle a été sa réaction à la lecture du commentaire de Mme Margot Wallström, commissaire européen à l'environnement, selon laquelle « l'expérience nous enseigne qu'il faut agir de manière anticipative dans la prévention des accidents industriels majeurs ». Il trouve donc extrêmement regrettable que la France n'ait pas encore complètement adapté sa législation aux dispositions de cette directive essentielle, dont le principal objectif est la sécurité publique.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68227

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : aménagement du territoire et environnement

Ministère attributaire : fonction publique, réforme de l'Etat et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 octobre 2001, page 6119